



## **DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV

Code du produit : 04026291

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Semi-conducteurs

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : DOW FRANCE S.A.S.  
23 AVENUE JULES RIMET  
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS  
FRANCE

Téléphone : (31) 115 67 2626

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDSQuestion@dow.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Contact d'urgence 24h/24 : 00 33 388 736 000

Contact local en cas d'urgence : 00 33 388 736 000

ORFILA : 01.45.42.59.59

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361d: Susceptible de nuire au fœtus.



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P261 Éviter de respirer les aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Toluène  
Triméthoxy(méthyl)silane

**2.3 Autres dangers**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Liquide inflammable statiquement chargeable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Solution de résine de silicone

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Toluène	108-88-3 203-625-9 601-021-00-3	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Repr. 2; H361d	>= 3 - < 10



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

	01-2119471310-51	STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3 214-685-0 01-2119517436-40	Flam. Liq. 2; H225 Skin Sens. 1B; H317	>= 1 - < 10
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Octaméthyltrisiloxane	107-51-7 203-497-4 01-2119970219-31	Flam. Liq. 3; H226	>= 70 - < 90

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de nuire au fœtus.



## **DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
Le feu brûle plus vigoureusement que prévu.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes de silicium  
Formaldéhyde

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.  
Ventiler la zone.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

---



## **DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

en matière d'équipement de protection.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Enlever avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales. Éliminez l'absorbant saturé ou utilisez des produits de nettoyage appropriés, car une combustion spontanée peut se produire.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures d'ordre technique : Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre. Ce matériau peut accumuler une charge statique en raison de ses propriétés physiques intrinsèques et peut donc d'une décharge enflammer les vapeurs. Afin d'éviter tout risque d'incendie, il est nécessaire de prévoir une purge de gaz inerte avant de commencer les opérations de transfert car une liaison équipotentielle et une mise à la terre peuvent être insuffisantes pour éliminer l'électricité statique.





**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.  
Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones/huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones ([www.SEHSC.com](http://www.SEHSC.com)) ou contacter le service à la clientèle de Dow Chemical Group.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Octaméthyltrisiloxane	107-51-7	TWA	20 ppm	DCC OEL
Toluène	108-88-3	TWA	50 ppm 192 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		STEL	100 ppm 384 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VME	20 ppm 76,8 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 384 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	TWA	7,5 ppm	DCC OEL

**Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
------------	---------	------------------------------------	------------------------	------



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VME	200 ppm 260 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 1.300 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire	La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites indicatives			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur	
Triméthoxy(méthyl)silane	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour	
		Inhalation	Aigu - effets systémiques	25,6 mg/m <sup>3</sup>	
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour	
		Inhalation	Long terme - effets systémiques	25,6 mg/m <sup>3</sup>	
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour	
		Inhalation	Aigu - effets systémiques	6,25 mg/m <sup>3</sup>	
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,26 mg/kg p.c./jour	
			Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/m <sup>3</sup>	
			Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,26 mg/kg p.c./jour
	Toluène	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	384 mg/m <sup>3</sup>
			Inhalation	Aigu - effets locaux	384 mg/m <sup>3</sup>
Travailleurs		Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	384 mg/kg p.c./jour	
		Inhalation	Long terme - effets systémiques	192 mg/m <sup>3</sup>	
Travailleurs		Inhalation	Long terme - effets locaux	192 mg/m <sup>3</sup>	
			Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques
Consommateurs		Inhalation	Aigu - effets locaux	226 mg/m <sup>3</sup>	
			Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets





**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	56,5 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	8,13 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	56,5 mg/m3
Octaméthyltrisiloxane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	78 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	78 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1103 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	1103 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	19 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	19 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	556,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	556,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,04 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,04 mg/kg p.c./jour

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Triméthoxy(méthyl)silane	Eau douce	>= 1,3 mg/l
	Eau de mer	>= 0,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	>= 1,1 mg/kg
	Sédiment marin	>= 0,11 mg/kg
	Sol	>= 0,17 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	> 6,9 mg/l
Toluène	Eau douce	0,68 mg/l
	Eau de mer	0,68 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,68 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	13,61 mg/l
	Sédiment d'eau douce	16,39 mg/kg
	Sédiment marin	16,39 mg/kg



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

	Sol	2,89 mg/kg
Octaméthyltrisiloxane	Sédiment d'eau douce	1,326 mg/kg
	Sédiment marin	0,133 mg/kg
	Sol	>= 0,44 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	> 1 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10). Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.  
A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local  
Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité

Protection des mains  
Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influencer sur le choix de la protection des mains. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.  
Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Vêtements de protection antistatiques retardateurs de flamme, sauf si l'évaluation démontre que le risque d'atmosphères explosives ou d'inflammation spontanée est faible  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est dé-



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

montré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: translucide
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 101 °C
Point d'éclair	: 17 °C Méthode: Creuset fermé Seta
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0,9
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, cinématique	:	350 cST (25 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

**9.2 Autres informations**

Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Non applicable
Auto-inflammation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Non classé comme danger de réactivité

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs très inflammables. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux. Peut réagir avec les agents oxydants forts. Des produits de décomposition dangereux se formeront au contact de l'eau ou de l'air humide. Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.
-----------------------	---	--

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter	:	Exposition à l'humidité. Les opérations de traitement peuvent favoriser l'accumulation
---------------------	---	---



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

de charges électrostatiques.  
Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants  
Eau

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Contact avec l'eau ou l'air humide : Méthanol

Décomposition thermique : Benzène  
Formaldéhyde

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 28,1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 12.3 ml/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 42,1 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 9.500 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2350 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Espèce: Lapin  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.  
Résultat: Irritation de la peau

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Remarques: Sur la base de données d'essai.



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Pas d'irritation des yeux

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Type de Test: Test de Maximalisation  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: négatif

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Evaluation: Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Type de Test: Test de Buehler  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: positif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Type de Test: Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)  
Espèce: Humain



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vitro sur le mammifère)  
Résultat: positif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: positif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.





**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition: 24 Mois  
Résultat: négatif

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire au fœtus.

**Composants:**

**Toluène:**

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: positif
- Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Ingestion  
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité.  
Remarques: Sur la base de données d'essai.
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Ingestion



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la reproduction  
- Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité.  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Test utéro-trophique

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la reproduction  
- Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

Organes cibles: Système nerveux central

Evaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

d'une exposition prolongée.

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Voies d'exposition: Inhalation (vapeur)

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 1 mg/l/6h/d ou moins.

Voies d'exposition: Ingestion

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Voies d'exposition: Ingestion

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

Voies d'exposition: Inhalation (vapeur)

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 1 mg/l/6h/d ou moins.

**Toxicité à dose répétée**

**Composants:**

**Toluène:**

Espèce: Rat

LOAEL: 1,875 mg/l

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 6 mois

**Triméthoxy(méthyl)silane:**

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Octaméthyltrisiloxane:**

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Remarques: Sur la base de données d'essai.



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Toluène:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

**Expérience de l'exposition humaine**

**Composants:**

**Toluène:**

Inhalation : Organes cibles: Système nerveux central  
Symptômes: Troubles neurologiques, Fatigue, Vertiges

**Information supplémentaire**

**Composants:**

**Octaméthyltrisiloxane:**

Remarques: Ce produit contient de l'octaméthyltrisiloxane (L3). L'exposition répétée au L3 par inhalation chez le rat a engendré l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. En l'absence d'information sur le mécanisme spécifique à l'origine de cette accumulation, la pertinence de cette observation pour l'être humain reste inconnue.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Composants:**

**Toluène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)): 5,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3,78 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Nitrosomonas sp.): 84 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,39 mg/l  
Durée d'exposition: 40 jr  
Espèce: Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: 0,74 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

### Triméthoxy(méthyl)silane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 110 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia sp. (Daphnie sp.)): > 122 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 120 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 100 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Octaméthyltrisiloxane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0,019 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,020 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,0094 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons : NOEC: >= 0,034 mg/l



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

(Toxicité chronique) : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Remarques: Sur la base de données d'essai.  
Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC:  $\geq 0,027$  mg/l  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210  
Remarques: Sur la base de données d'essai.  
Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC:  $\geq 0,015$  mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia sp. (Daphnie sp.)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Composants:**

**Toluène:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 86 %  
Durée d'exposition: 20 jr

**Octaméthyltrisiloxane:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Méthode: OCDE ligne directrice 310

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Composants:**

**Toluène:**

Bioaccumulation : Espèce: Leuciscus idus(Ide)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 90

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,73

**Triméthoxy(méthyl)silane:**



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,36

**Octaméthyltrisiloxane:**

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Facteur de bioconcentration (FBC):  $\geq 500$   
Méthode: OCDE ligne directrice 305  
Remarques: Facteur de bioamplification  $<1$

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6,6

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

ADN : UN 1993



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

**ADR** : UN 1993  
**RID** : UN 1993  
**IMDG** : UN 1993  
**IATA** : UN 1993

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADN** : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Toluène, Triméthoxy(méthyl)silane)  
**ADR** : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Toluène, Triméthoxy(méthyl)silane)  
**RID** : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Toluène, Triméthoxy(méthyl)silane)  
**IMDG** : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.  
(Toluene, Methyltrimethoxysilane)  
**IATA** : Flammable liquid, n.o.s.  
(Toluene, Methyltrimethoxysilane)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADN** : 3  
**ADR** : 3  
**RID** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA** : 3

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADN**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes : 3  
**ADR**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)  
**RID**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33





**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9	Date de révision: 18.10.2017	Numéro de la FDS: 816397-00010	Date de dernière parution: 18.03.2017 Date de la première version publiée: 02.12.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Étiquettes : 3

**IMDG**

Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

**IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364  
Instruction d'emballage (LQ) : Y341  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Liquids

**IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353  
Instruction d'emballage (LQ) : Y341  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Liquids

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

**RID**

Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**

Polluant marin : non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants : Non applicable



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version 1.9      Date de révision: 18.10.2017      Numéro de la FDS: 816397-00010      Date de dernière parution: 18.03.2017  
Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

organiques persistants

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	5.000 t	50.000 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84, 4 bis

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- REACH : Pour les achats par Dow Chemical d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.
- TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.
- AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- ENCS/ISHL : Consultez votre représentant local de chez Dow Chemical.
- KECI : Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.
- PICCS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).



## **DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à Faible Teneur en COV**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Texte complet pour phrase H**

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	: Susceptible de nuire au fœtus.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Texte complet pour autres abréviations**

Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
DCC OEL	: Guide Dow Chemical
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2006/15/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
DCC OEL / TWA	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

**Classification du mélange:**

Flam. Liq. 2	H225
Skin Sens. 1	H317
Repr. 2	H361d

**Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considé-

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



**DOWSIL™ 1-2620 Revêtement Conforme à  
Faible Teneur en COV**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.03.2017
1.9	18.10.2017	816397-00010	Date de la première version publiée: 02.12.2014

---

rés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR